

## 1. ANNEXE 1 : CALENDRIER UNIVERSITAIRE

ACTIVITÉS	PÉRIODES <sup>1</sup>
<b>Début de l'année universitaire</b>	<b>Début d'année universitaire lundi 30 août 2021</b>  <i>Les règlements des études précisent le calendrier pédagogique de chacune des formations (dont journées d'accueil, début et fin des activités pédagogiques susceptibles d'être évaluées ou notées pour chaque semestre, sessions d'examens, période de stages, jurys, ...)</i>
<b>Vacances de Toussaint</b> facultatives <sup>2</sup>	<b>Semaine 44</b> Du lundi 1 novembre au dimanche 7 Novembre 2021
<b>Vacances de Noël</b> fermeture de l'Université	<b>Semaines 51</b> Du lundi 20 décembre 2021 au dimanche 2 Janvier 2022
<b>Vacances d'Hiver</b> Facultatives <sup>2</sup>	<b>Semaine 8</b> Du lundi 21 février au dimanche 27 février 2022
<b>Vacance de Printemps</b> Facultatives <sup>2</sup>	<b>Semaine 17</b> Du lundi 25 avril au dimanche 01 mai 2022
<b>Ascension</b> fermeture de l'Université	Du jeudi 26 au dimanche 29 mai 2022
<b>Fin de l'année universitaire</b> et des activités pédagogiques susceptibles d'être évaluées ou notées (stages inclus <sup>3</sup> )	<b>mercredi 31 août 2022</b> Sur dérogation pour M2, TSE3, certains programmes internationaux et alternance sous statut salarié  <i>Les règlements des études précisent les dates de clôture des opérations de scolarité (dont soutenances éventuelles et jurys) qui ne peuvent pas excéder de plus de quinze jours la date de fin de l'année universitaire</i>

5

10

<sup>1</sup> Les diplômes co-accrédités pourront déroger, si nécessaire, en cas de divergence des plannings entre les établissements partenaires

<sup>2</sup> Selon calendriers des composantes

<sup>3</sup> Dans tous les cas de figure, aucune convention de stage ne peut être signée avec une date de fin au-delà de celle de l'année universitaire arrêtée par l'Université. Si le jury est prévu avant la fin de l'année universitaire arrêtée par l'Université, c'est la date du jury qui définit la date limite de durée des conventions de stage.

**FERMETURE ADMINISTRATIVE DE L'UNIVERSITÉ JEAN MONNET**

<b>Vacances de Noël</b>	<b>Semaines 51 /52</b> Du samedi 18 décembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 <sup>4</sup>
<b>Jeudi 26 mai 2022</b> <b>L'ascension</b>	<b>Semaine 21</b> Fermeture de l'Université le vendredi 27 mai <b>2022</b> <sup>5</sup>
<b>Pont du 14 juillet 2022</b>	<b>Semaine 28</b> Fermeture de l'université le vendredi 15 juillet 2022
<b>Fermeture estivale</b>	Du vendredi 22 juillet 2022 au soir au Dimanche 21 aout 2022 inclus

---

<sup>4</sup> Calendrier particulier pour le SCD et adaptation possible pour les services assurant la clôture de l'exercice

<sup>5</sup> Journée du président